



Coupon-réponse à renvoyer
POUR LE 6 SEPTEMBRE 2021

LPIS-LPCE-LGT

**TEMPS DE PERMANENCE - AUTORISATION DE SORTIE –
AUTORISATION DE FUMER**

Nous soussignés, M. et/ou Mme

Parents ou responsables légaux de

Classe

1) Gestion des temps de permanence :

EN FONCTION DE L'EMPLOI DU TEMPS HABITUEL DE VOTRE JEUNE :

Autorisons notre fille – notre fils à intégrer l'établissement le :

Lundi: 10H 45 ou 11H 40 **Mardi :** 9H 25 ou 10H 40

Mercredi : 9 H 25 ou 10H 40 **Jeudi :** 9 H 25 ou 10 H 40

Vendredi : 9 H 25 ou 10 H 40

- Quitter l'établissement le :

Lundi : 15 H 35 ou 16 H 45

Mardi : 15 H 35 ou 16 H 45

Mercredi : 15 H 35 ou 16 H 45

Jeudi : 15 H 35 ou 16 H 45

Vendredi : 15 H 35

- Non concerné

Merci de préciser par quel moyen de locomotion votre jeune intègre ou quitte l'établissement sur ces temps :

.....

2) Gestion des autorisations de sortie (pour les internes seulement) :

En raison du protocole sanitaire, les sorties pour les internes ne sont pas autorisées

3) Tolérance pour le tabac :

Autorisons notre fille – notre fils de plus de 16 ans à fumer aux moments de la journée et dans les lieux où cela est autorisé.

N'autorisons pas notre fille – notre fils à fumer.

Non concerné

Fait à

Le

Signature,